

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2016**

Etaients présents : tous les conseillers municipaux sauf Monsieur HOURDAIN Ph. Absent excusé représenté par Monsieur VERDREAU C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte les propositions qui lui sont faites au taux maximal par GrDF concernant la redevance de concession gaz qui s'élève à 1 038,10 € pour l'année 2016,
- Accepte les propositions qui lui sont faites par GrDF concernant la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux gaz qui s'élève à 470 € pour l'année 2016,
- Accepte la redevance d'occupation du domaine public versée par ORANGE pour les installations téléphoniques qui s'élève à 819,07 € pour l'année 2016,
- Vote la modification du périmètre du SICECO,
- Accepte Le remboursement des frais de déplacement des agents pour les besoins de service,
- Accepte le nouveau contrat de location proposé par la Sté GE CAPITAL EQUIPEMENT concernant le renouvellement du matériel informatique en Mairie,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de fourniture d'électricité pour le bâtiment situé 2 rue des Ecoles avec EDF pour un an (1.03.2017 au 28.02.2018),

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- D'une proposition de modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
  - o Passage en Fiscalité Professionnelle Unique afin de pouvoir bénéficier de la DGF bonifiée (une présentation de la FPU sera proposée aux membres du Conseil Municipal),
  - o Avoir 6 compétences obligatoires au lieu de 4 actuellement, les compétences supplémentaires proposées sont : actions de développement économique étendu et politique de la Ville)
- De deux lettres de remerciements pour des subventions versées (UNC et les restos du cœur)
- D'une lettre des élèves de l'école élémentaire qui souhaiteraient créer un petit jardin dans la cour de récréation (l'accord est donné),
- De courriers pour troubles de voisinage,
- Du recensement de la population qui aura lieu en début d'année 2017, Monsieur VERDREAU a été désigné « coordonnateur communal »,
- De diverses dates à retenir (réunion bilan TAP, distribution de la feuille de chêne, kermesse, appel du 18 Juin, réunion projet de territoire, réunion analyse des besoins sociaux, fête du 14 Juillet...),

Plusieurs conseillers municipaux rapportent des demandes ou remarques formulées par les habitants :

- o Installation de cendriers vers le terrain de boules,
- o le dos d'âne rue des Huiliers ne ralentit pas assez les conducteurs (ce dos d'âne est aux normes, nous comptons sur le civisme des automobilistes) ;
- o Des trottoirs à désherber (Les agents techniques réduisent depuis quelques années l'utilisation des produits phytosanitaires, les désherbants seront interdits au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous comptons donc sur votre indulgence concernant la prolifération des mauvaises herbes sur le domaine public,
- o Des chaussées à entretenir (les travaux de voirie ont un coût très important, chaque année, une tranche de travaux de voirie est entreprise en fonction de l'obtention de subventions).

Le Maire,  
Hubert SAUVAIN